

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Duodi 22 Floréal, an V.

(Jeudi 11 Mai 1797).

Rétablissement de la bonne intelligence entre la cour de Naples et celle de Rome. — Continuation des arrestations à Rome. — Refus des Vénitiens de désarmer. — Propagations des principes révolutionnaires dans plusieurs bailliages de la Suisse. — Principaux articles de la ligne de démarcation qu'occuperont les armées française et autrichienne du Bas-Rhin. — Terrible événement arrivé à Smyrne, où environ douze mille hommes ont péri.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ITALIE.

De Naples, le 12 avril.

La meilleure intelligence étant enfin rétablie entre notre cour & celle de Rome, sa majesté sicilienne a nommé le prince Spaccalorino pour son ambassadeur auprès du saint-siège. On attend également ici un nonce du saint-père, qui, depuis ses démêlés avec le roi de Naples, n'entretenoit aucun ministre auprès de S. M.

La cour est partie pour Foggia, où se rendra l'archiduchesse, épouse du prince Royal, après avoir débarqué à Manfredonia.

Les troupes qui étoient aux frontières rentrent dans l'intérieur. On croit que c'est en conséquence de l'évacuation de l'état du pape par les Français.

De Rome, le 16 avril.

On fait tous les jours des arrestations; le nombre des personnes emprisonnées se monte à plus de 500. Graces à ces mesures sévères, nous sommes assez tranquilles. Nous avons eu cependant de grandes inquiétudes, fondées sur la méintelligence qui s'étoit déclarée entre les troupes de ligne & les troupes civiques. Le service de ces dernières est absolument nécessaire, parce qu'on envoie les autres dans les villes évacuées par les Français.

De Bologne, le 17 avril.

On avoit répandu ici des bruits d'insurrection, de violences & de massacres dans plusieurs parties de la Romagne. Tout se borne en réalité à quelques mouvemens qui ont eu lieu à Forlì, & qu'on a calmés par l'arrestation de quelques personnes, dont trois ont été envoyées ici en otage.

De Milan, le 21 avril.

On assure que les Vénitiens refusent de désarmer. Il est tout simple que le gouvernement, plutôt que de se laisser détruire par des révolutions progressives, veuille courir les chances de la guerre: mais si le bonheur ordinaire des Français se soutient, la plus ancienne des républiques touche à sa fin, à moins que la paix ne vienne

précipitamment la délivrer du plus grand péril qu'elle ait jamais couru. Il faut convenir que Venise est bien déchue de cet état de puissance où elle étoit au commencement du seizième siècle, lorsqu'elle résista aux efforts de presque tous les souverains de l'Europe ligés pour la détruire.

Maintenant que les émeutes du territoire de Brescia & de Bergame paroissent apaisées, on croit que l'armée patriotique se portera du côté de Vérone. Les Vénitiens y ont rassemblé un corps de 6 mille hommes de troupes & beaucoup de paysans armés. On ne croit pas que les Français leur permettent de passer le Mincio; & s'il faut croire les rapports des patriotes, ceux-ci se préparent à marcher contre Vérone.

ANGLETERRE.

De Londres, le 27 avril.

Avant-hier au soir, le colonel Graham est arrivé ici de Vienne, avec la nouvelle de l'armistice conclu entre l'empereur & la république française; il a fait le trajet avec une diligence extraordinaire, afin d'informer notre cour de toute l'urgence & des circonstances très-critiques où se trouvoit notre fidele, peut-être trop fidele allié. Ces circonstances paroissent avoir été telles qu'il est très-problématique si les nouvelles instructions, que le colonel Graham est venu demander pour le chevalier Morion Eden, notre ministre à Vienne, n'arriveront pas trop tard pour empêcher une paix séparée, ou du moins la signature d'articles préliminaires par l'empereur.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle a eu un effet très-sensible sur nos fonds. Les annuités consolidées à 3 pour 100, qui étoient encore avant-hier à 51, sont aujourd'hui à 48 & 5 huitièmes. Ce qui a encore contribué à cette baisse, c'est la certitude du nouvel emprunt qui va encore augmenter notre masse de papier & la rareté du numéraire. Le premier ministre en a donné connoissance avant-hier à la chambre des communes, en faisant l'ouverture du budget. Cet emprunt sera de 18 millions de liv. sterling, dont 14 millions 500 mille liv. sterl. pour la Grande-Bretagne & l'Irlande, & 3 millions 500 mille liv. sterl. pour le compte de l'empereur. M. Pitt étoit convenu des conditions dans une longue conférence qu'il eut le 22 avec plusieurs de nos principaux banquiers; ces conditions sont,

que les souscripteurs auroient pour chaque 100 liv. sterl. souscrite pour le compte de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, 125 liv. sterl. dans les annuités consolidées à 3 pour cent; 20 liv. sterl. dans ceux à 4 pour cent, 6 schelins 6 sous dans les longues annuités. Les souscripteurs pour chaque 100 liv. sterl. dans les 3,500,000 liv. sterl. au compte de l'empereur, 225 & demi dans les annuités impériales à 3 pour cent.

Au milieu de cette crise, l'on a au moins la satisfaction que l'insurrection des équipages à Portsmouth est terminée: le gouvernement a été obligé d'accorder toutes leurs demandes comme fondées sur l'équité, notamment celle de la hausse de leur paye, qui étoit restée sur l'ancien pied depuis le regne de Charles II. Aussi-tôt que la nouvelle de ces concessions fut notifiée, le 23, par l'amiral Jean Ord, commandant de Portsmouth, auquel elle avoit été apportée, le même matin, par un exprès de Londres, ainsi que celle d'une amnistie ou pardon général, tous les équipages rentrèrent dans le devoir; leur délégués, qui tenoient leurs séances très-réglées à bord du vaisseau *the Queen-Charlotte*, l'ont quitté aux acclamations trois fois répétées des équipages, montés dans les haubans, où ils restèrent jusqu'à ce que chaque délégué fût rentré dans son vaisseau. En général, il est incroyable avec quelle régularité cette insurrection a été commencée, soutenue, & conduite à sa fin. Tous les équipages ayant déclaré qu'ils alloient obéir de nouveau et sacrifier leurs vies pour le roi et la patrie, la première division, aux ordres de l'amiral Gardner, a dû descendre, le 24, à la rade de Sainte-Hélène, & être suivie le lendemain du reste de la flotte, pour mettre aussi-tôt en mer.

Un paquebot, arrivé en douze jours de Lisbonne à Falmouth, a apporté la nouvelle que l'amiral Jervis, informé que la flotte espagnole alloit sortir de Cadix, avoit quitté le Tage sur-le-champ avec son escadre, pour aller attendre & combattre l'ennemi.

Effets publics.

Banque, 122. — Indes, 150 $\frac{1}{2}$. — Annuités à 3 pour cent consolidées, 48 $\frac{3}{4}$.

S U I S S E.

Extrait d'une lettre écrite de Zurich, le 30 avril.

Le feu roi de Suède Gustave disoit en 1790: *Voilà une révolution qui fera le tour du monde.* Ce mot, qui a été répété depuis, s'accomplira à la loüge. Au moment où l'embrasement commence à se calmer dans le pays d'où sont parties les premières étincelles, le voilà qui éclate en Italie, où la division des pays en petits états, les anciennes différences de mœurs & de gouvernement, & surtout le caractère ardent des peuples, peuvent faire craindre qu'il n'exerce de terribles ravages. La sagesse du général français & la présence de ses troupes ont heureusement comprimé & dirigé les premières explosions de l'esprit révolutionnaire, & c'est beaucoup. Les hommes de sens & les hommes qui ont quelque chose à perdre, ont eu jusqu'ici plus d'influence sur les délibérations populaires qu'on ne devoit peut-être s'y attendre. Mais on craint la retraite des armées françaises, & l'ascendant que pourront obtenir alors sur l'aveugle multitude des hommes bouillans & brouillons, qui se trouvent partout, qui ont besoin de tout renverser pour s'élever, qui déjà attaquent les nouvelles constitutions de république & préchent hautement les stupides, mais dangereux principes

de l'égalité babouvienne. C'est une cruelle situation que celle des Italiens, qui ont à craindre que la paix, qui va donner le repos à l'Europe, ne soit pour eux le signal de la guerre civile.

La manie révolutionnaire ne tourmente pas seulement les grandes villes d'Italie; elle commence à se répandre dans les villages, dans les vallées isolées des Alpes, où la simplicité des mœurs & la douceur du gouvernement devroient faire bien plutôt craindre que desirer des changemens. Mais le goût du changement est par-tout une maladie de l'esprit humain; par-tout le grand nombre sent plus vivement les maux que les biens de l'état social, & espère qu'il peut y avoir quelque chose à gagner à changer d'état.

Vous savez que douze des cantons helvétiques possèdent en propriété & gouvernement quatre bailliages italiens situés au-delà des Alpes: Lugano est le plus considérable. Jamais peut-être le gouvernement n'a moins pesé sur les peuples que dans ces bailliages; ce sont de vraies républiques, où le peuple a des représentans, & où l'administration du souverain s'exerce avec autant de douceur que de simplicité. Eh bien, des émissaires forcenés des républiques lombardes sont venus souffler, dans les bourgs & les villages de ces petites provinces, le poison de l'esprit insurrectionnel. Les habitans, enivrés des mots magiques de *liberté, d'égalité, de république*, oubliant qu'ils possèdent au plus haut degré ces biens dont on leur présente le vain fantôme, ne parlent plus que de *briser leurs fers*; de s'affranchir d'une *domination étrangère*; de *conquérir leur indépendance*; de se donner une *constitution démocratique, fondée sur la liberté et l'égalité*. Ils ont nommé en plusieurs endroits des députés pour aller demander leur *affiliation* avec les nouvelles républiques italiennes.

Cet esprit s'est manifesté plus fortement à *Lugano, Locarno, Belinzona & Mendrisio*, les endroits les plus considérables de nos quatre bailliages. Vous savez peut-être qu'il y a à Lugano des imprimeries assez occupées, & qu'on y publie depuis long-tems une gazette, qui jusqu'ici avoit été estimée & recherchée pour le bon esprit & l'impartialité qui s'y faisoient remarquer. Cet esprit est bien changé depuis la communication de la peste révolutionnaire. La gazette de Lugano, se modelant sur la gazette la plus incendiaire qui se fasse dans le monde, s'est mise à copier les détestables principes & les mensonges artificieux que les démagogues de Milan jugent propres à servir leurs vues désastreuses.

On ne peut s'empêcher de prévoir avec douleur les maux que vont attirer si gratuitement sur eux des peuples aveuglés, qui vivoient en paix, se procurant par la culture & l'exercice de plusieurs genres d'industrie toutes les nécessités de la vie, ne payoient point d'impôts, échappoient aux fléaux de la guerre, dont la nombreuse population atteste évidemment le bonheur dont ils jouissoient, & qui, tout à l'heure, vont être livrés aux calamités des dissensions & peut-être de la guerre civile, perdront leurs mœurs & leur industrie, & le sentiment de leur douce tranquillité.

O fortunatos nimium! &c.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 18 floréal.

Après quelques conférences qui ont eu lieu à Francfort

uation que entre les généraux français Hoche & Lefebvre, d'une part, & les généraux autrichiens Werneck, Kray & Mylius, de l'autre, l'on est convenu des articles de la suspension d'armes & de la ligne de démarcation qu'occuperont les armées respectives, afin de prévenir les hostilités & les désordres. Voici quels sont les principaux articles. L'armée française, commandée par le général Hoche, aura la rivière de la Nidda pour barrière : Cassel & Mayence se trouvant, par cette ligne de démarcation, séparés de Francfort & des autres positions occupées par les Autrichiens ; il a été convenu que l'on pourroit y faire passer des vivres de toutes espèces, mais point de munitions de guerre. L'armée impériale du Bas-Rhin occupera les bords du Mein. Enfin, si, par des circonstances imprévues, la guerre venoit à se continuer, on s'avertira de part & d'autre quatre jours d'avance, avant de recommencer les hostilités. Il paroît qu'il sera également libre au commandant de la forteresse d'Ehrenbreitens de tirer des vivres de la rive droite du Rhin, pour la subsistance de la garnison.

Des lettres de Wesel marquent, qu'il est fort à craindre qu'au moment où la paix sera conclue entre la maison d'Autriche, l'Empire & la république française, il ne s'éleve une nouvelle guerre dans le sein même de l'Allemagne, entre l'empereur & le roi de Prusse : rien n'égale la froideur qui existe en ce moment entre les cabinets de Vienne & de Berlin ; ce dernier profite habilement des circonstances où se trouve l'Autriche, pour lui arracher les restes de sa prépondérance dans l'Empire ; en quoi il réussit fort bien. A l'exception des électeurs ecclésiastiques qui craignent leur sécularisation & restent attachés à l'Autriche, le reste des princes & électeurs sont entièrement dévoués à Frédéric-Guillaume. Ce prince avoit fait offrir, pour la forme, sa médiation à la cour de Vienne par le marquis de Luchésini ; elle a été rejetée avec une sorte de mépris ; & l'on prétend que c'est-là la cause du rappel de ce ministre à Berlin.

Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails ajoutent, que les principes d'égalité ayant percé jusques dans la Poméranie prussienne, quelques apôtres de la liberté se sont avisés de parler avec enthousiasme des révolutions : le roi de Prusse, qui veut bien des républicains pour ses alliés, mais non pour ses sujets, leur a fait appliquer à chacun cent coups de bâton, & ils ont été condamnés aux travaux de la forteresse de Magdebourg pour plusieurs années. Cette jurisprudence turque peut bien dégoûter quelques hommes prudents de parler tout haut des avantages de la république ; mais elle contribue peu à faire aimer le despotisme.

FRANCE.

De Paris, le 21 floréal.

Le ministre de la guerre a présenté hier au directoire le général Masséna, & le général Mermet, chargé d'offrir les drapeaux enlevés sur l'ennemi par l'armée de Sambre & Meuse. Ces deux généraux ont prononcé des discours où ils ont retracé les prodigieux succès des armées françaises, & protesté de leur dévouement à la constitution. Le président du directoire a remercié, au nom de la patrie, nos armées victorieuses de la paix due à leur courage, & des assurances de la reconnaissance éternelle de la nation. Puis s'adressant au général Masséna il lui a rappelé ses glorieux exploits, le surnom d'*enfant chéri de la victoire*

que lui a donné Buonaparte, & l'a félicité de ce qu'il lui avoit été réservé d'apporter à-la-fois l'olivier de la paix & les palmes de la victoire. Le général Mermet & l'aide de camp du général Hoche, ont reçu au nom de la république, une armure de la manufacture de Versailles. *Le Rédacteur* ajoute qu'un autre don est destiné au général Masséna.

L'objet du comité secret tenu avant-hier au conseil des cinq cents, étoit d'entendre un rapport de Baraillon sur les costumes à donner aux membres du corps législatif. Le costume proposé a paru ridicule & inconvenant, & a été rejeté par la question préalable.

On vient de distribuer aux deux conseils le second tableau des campagnes des Français. Il résulte de ces deux tableaux que, depuis le 8 septembre 1793, jusqu'au 1^{er} ventôse, an 5 (19 février 1797), les troupes de la république ont gagné 261 victoires, dont 31 en batailles rangées, tué à l'ennemi 152,600 hommes, fait prisonniers de guerre 197,784 hommes, pris 233 places fortes ou villes importantes, 319 forts, camps ou redoutes ; 7,963 bouches à feu, 186,762 fusils, 4,388,150 livres de poudre, 207 drapeaux, &c. &c

Des lettres récemment arrivées de Smyrne, confirment la nouvelle des désastres qui ont eu lieu dans cette ville. Jamais plus terrible événement n'eut une cause plus légère. Quelques matelots de l'isle de Zante voulurent entrer au spectacle sans payer ; ayant été repoussés par les janissaires de garde, ils allèrent chercher un grand nombre de camarades, attaquèrent les janissaires, dont quelques-uns furent tués. Tout le corps des janissaires, transporté de fureur, prit les armes, massacra tous les Français qui se trouvoient sur son passage, & mit le feu à toutes leurs maisons. Environ 12 mille hommes ont péri, & la plus grande partie des marchandises européennes est devenue la proie des flammes.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen LAMARQUE.

Suite de la séance du 20 floréal.

Hardy annoncé qu'il ne veut pas défendre Barrere qu'il regarde comme un monstre, & contre lequel l'humanité réclame vengeance. Il s'étonne de le voir porté à la législature par ses concitoyens égarés. Il s'attache à prouver, comme au des préopinans, que tous les crimes qui ont suivi le 31 mai, furent l'ouvrage du gouvernement qui livra les places à des hommes plongés dans la crapule & l'ignorance ; il vote pour l'ajournement.

Pénieres pense que l'envoi du message proposé, seroit inconstitutionnel, parce que Barrere, étant nommé député, le directoire ne peut le faire arrêter. Ce sera au prochain corps législatif à prononcer sur la validité de sa nomination.

Boissy soutient que Barrere n'a pu être nommé député, parce qu'étant sous le poids d'un décret d'accusation & frappé de mort civile par le jugement qui le condamne à la déportation, il n'est plus citoyen français.

Camus. — Tout le monde est d'accord sur le rapport de

la loi du 3 brumaire, & sur la nécessité d'exclure Barrere du corps législatif. Je demande que ces dispositions soient décrétées en principe & renvoyées pour la rédaction à la commission.

Fome. — Je demande qu'avant de provoquer l'exécution de la loi du 20 vendémiaire, on examine s'il est politique d'envoyer à Cayenne le rebut de l'espece humaine. (On rit).

Chenier. — L'envoi du message seroit sans objet; car, ou Barrere est nommé ou il ne l'est pas; s'il est nommé, le directoire ne peut le faire arrêter; s'il ne l'est pas, c'est à lui à faire exécuter la loi. Mais comme la rédaction de la loi du 14 frimaire pourroit favoriser sa rentrée & que l'intention du conseil est bien connue, je demande le renvoi à la commission pour présenter un projet conforme à ces idées. — Adopté.

Fauvel lit un message du directoire relatif aux colons de Saint-Domingue réfugiés en Amérique.

Comme la faiblesse de la voix de Fauvel a permis à peine d'entendre le contenu de ce message, Vaublanc en demande l'impression; mais il proteste d'avance contre la diatribe que le ministre des finances a fait signer au directoire contre les colons réfugiés: s'il y a eu des coupables parmi eux, est-ce une raison pour les confondre tous parmi les coupables? Le ministre devoit-il se permettre une si criante injustice?

Telles sont en substance les raisons de Vaublanc qui déterminent le conseil à ordonner l'impression de ce message.

Jean Debry présente deux projets de résolution fréséculés sur la contrainte par corps. Le conseil en ordonne l'impression.

Séance du 21 floréal.

Phillippes-Delleville présente deux projets de résolution sur le mode de tirage au sort à suivre par le directoire pour désigner celui de ses membres qui sera remplacé cette année. Le premier tend à laisser le directoire décider sur ce tirage. Le second, à ce que cinq billets cachetés soient envoyés au directoire; quatre contiendront le mot *restant*, le cinquième le mot *sortant*. Chacun des membres du directoire inscrirait son nom sur un de ces billets, qui, rapportés cachetés au conseil des anciens, y seroient ouverts par le président; & celui-ci proclamerait le membre sortant.

Le conseil ordonne l'impression.

Il adopte ensuite, après de légers débats, une nouvelle rédaction de la résolution discutée hier. Elle porte que la loi du 3 brumaire, les articles 2, 3, 4 & 5 de celle du 14 frimaire an 5^e, & les loix du 21 floréal & 18 fructidor sont abrogées.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen COURTOIS.

Séance du 20 floréal.

Sur le rapport de Dalphonse, le conseil approuve une résolution du 12 de ce mois, concernant l'indemnité accordée aux employés supprimés de la comptabilité.

L'ordre du jour appelloit la discussion sur la résolution relative à l'établissement d'un droit pour l'entretien des grandes routes.

Créuzé-Latouche fait observer au conseil qu'avant de décréter un nouvel impôt pour cet objet particulier, il convient de savoir si les recettes ordinaires ne suffisent pas à toutes les dépenses de la république.

Sur sa proposition, le conseil ajourne cette discussion jusqu'après le rapport que doit faire la commission des sept, sur les recettes & dépenses du trésor public.

Séance du 21 floréal.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution du 19 floréal, qui accorde une pension au pere du représentant Pétion, mort par suite de la journée du 31 mai.

Lebrun, organe de la commission de surveillance de la trésorerie nationale, fait un rapport sur l'état de cet établissement, sur les opérations qu'elle a faites depuis le dernier compte rendu. Il indique les abus qu'il faut réprimer, les réformes qu'il faut opérer, les améliorations qu'il faut faire. L'organe un peu voilé du rapporteur & la vitesse de son débit, ne nous ont pas permis de retenir de ce travail déjà difficile à saisir par sa nature & par la grande quantité de comptes qu'il contient, assez de quoi en faire une analyse satisfaisante.

Le conseil a ordonné l'impression de ce rapport à quatre exemplaires, & la distribution aux nouveaux membres qui entreront dans le corps législatif le 1^{er} prairial.

Bourse du 21 floréal.

Amsterdam.....60, 61.	Lausanne.....17 $\frac{1}{2}$, 4.
<i>Idem</i> courant.....58 $\frac{3}{4}$.	Lond. 24 l. 17 s. $\frac{1}{2}$, 24 l. 10 s.
Hamb.....188, 186.	Inscript. 19 l. 5 s., 15 s., 20 l., 21 l.
Madrid.....11 l. 15 s.	Bon $\frac{5}{8}$ 19 l. 10 s., 20 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.
Madrid effect.....13 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{1}{4}$ 18 l., 16 l., 15 l. perte.
Cadix.....11 l. 12 s. 6 d.	Or fin.....102 l. 15 s.
Cadix effect.....13 l. 15 s.	Ling. d'arg.....50 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Gènes.....92 $\frac{1}{2}$, 91 $\frac{3}{4}$.	Piastre.....5 l. 5 s. 3 d.
Livourne.....101 $\frac{1}{2}$, 100.	Quadruple.....79 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Bâle.....1 $\frac{1}{4}$, 4.	Ducat d'Hol.....11 l. 8 s.
Lyon..... $\frac{1}{4}$ perte.	Souverain.....33 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.
Marseille.....au pair.	Guinée.....25 l. 2 s.
Bordeaux.....au pair.	

Esprit $\frac{5}{6}$, 425 livres. — Eau-de-vie 22 deg., 330 liv. — Huile d'olive, 1 liv. 7 s. — Café Martinique, 1 l. 19 s. — Café Saint-Domingue, 1 l. 17 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 9 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 6 s. — Savon de Marseille, 18 s. — Chandelle, 13 s. — Sel, 6 liv. 10 s. le $\frac{9}{10}$.

Année religieuse des Théophilantropes ou adorateurs de Dieu et amis des Hommes; recueil de discours, lectures, hymnes & cantiques pour toutes les fetes religieuses que celebrent les Théophilantropes pendant le cours de l'année. Première livraison; in-8. Prix, 12 sols & 15 sols franc de port. La souscription est de 3 liv. pour six livraisons, & de 4 liv. franches de port. A Paris, au bureau du Courier de la Librairie & de l'Abelle, rue Neuve-Etienne, n^o 25, près l'Estrepade; & chez Michel, libraire, rue de l'Arbre-Sec, n^o 58.